

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R »

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis

La Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 12 mai 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : **Mohamed Hédi KAMMOUN & Ahmed BELAIFA.**

Actif du bilan au 31 décembre 2016

(Exprimé en dinars)

A C T I F	Exercice 2016			Exercice 2015
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement	2 413 673		2 413 673	1 698 642
AC12 Concessions, Brevets, Licences, Marques	8 419 234	7 499 574	919 660	1 405 619
AC13 Fonds commercial	15 000		15 000	15 000
	10 847 907	7 499 574	3 348 333	3 119 261
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	15 577 885	12 690 294	2 887 591	2 468 482
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	875 427	833 392	42 035	57 225
	16 453 312	13 723 686	2 729 626	2 525 717
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions	66 696 263	12 708 235	43 888 048	36 807 268
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	13 824 541	6 757 519	7 067 022	7 453 676
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	42 771 742	5 950 716	36 821 026	29 353 620
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	263 766 620	9 668 414	254 211 206	238 696 662
AC321 Parts dans les entreprises liées	74 256 100	3 265 359	70 990 741	49 784 490
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	178 007 625	6 290 055	171 717 570	169 034 877
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	11 502 895		11 502 895	19 876 295
AC33 Autres placements financiers	216 694 432	1 686 766	214 007 666	206 239 376
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	48 645 412	1 586 766	47 258 646	39 952 032
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	158 668 940		158 668 940	156 363 330
AC334 Autres prêts	8 076 928		8 076 928	8 920 861
AC336 Autres	3 152		3 152	3 152
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3 079 163		3 079 163	3 017 733
	639 036 496	23 860 416	516 186 083	483 760 066
AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	6 868 675	6 868 675	6 868 675	6 528 195
AC530 Provisions pour sinistres (vie)	309 516		309 516	410 862
AC531 Provisions pour sinistres (non vie)	33 115 811		33 115 811	31 370 562
	40 314 002		40 314 002	38 309 619
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	542 555		542 555	2 967 189
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	66 821 999	33 017 043	33 804 956	28 473 802
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	13 645 669		13 645 669	14 181 254
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	1 149 002	792 013	356 989	351 265
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	326 874		326 874	325 153
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	71 644		71 644	3 830 037
AC633 Débiteurs divers	1 151 191		1 151 191	1 533 220
	83 708 934	33 809 056	49 899 878	51 661 960
AC7 Autres éléments d'actifs				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	473 712		473 712	1 948 268
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisitions reportés	8 823 910		8 823 910	8 557 365
AC722 Autres charges à répartir				30 930
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	6 768 416		6 768 416	7 182 647
AC733 Autres comptes de régularisation	2 584 276		2 584 276	4 229 354
AC75 Autres	21 350		21 350	-48 109
	18 671 664		18 671 664	21 900 476
TOTAL DE L'ACTIF	709 032 317	76 882 731	630 149 686	601 275 090

Passifs et Capitaux propres du bilan au 31 décembre 2016

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Exercice 2016 Montant Net	Exercice 2015 Montant Net
Capitaux propres			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		50 000 000	50 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		69 841 612	66 960 661
CP4 Autres capitaux propres		46 082 581	35 471 760
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		165 924 193	152 432 441
CP6 Résultat de l'exercice		30 027 356	25 991 752
Total capitaux propres avant affectation		195 951 549	178 424 193
Passifs			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23 Autres provisions		3 867 035	2 260 535
		3 867 035	2 260 535
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310 Provisions pour primes non acquises		49 837 274	47 304 118
PA320 Provisions d'assurance vie		5 862 485	7 112 968
PA330 Provision pour sinistres (vie)		3 375 603	3 277 493
PA331 Provision pour sinistres (non vie)		279 723 064	272 237 711
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		13 562	16 101
PA341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		6 642 898	6 020 743
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage		14 801 086	13 670 842
PA361 Autres provisions techniques (non vie)		12 314 986	12 834 027
		372 570 958	364 474 003
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		29 118 676	27 025 136
		29 118 676	27 025 136
PA6 Autres dettes			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		7 723 963	5 865 614
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		5 725 159	9 729 736
PA83 Autres dettes			
PA831 Dépôts et cautionnements reçus		2 842 139	2 764 209
PA632 Personnel		43 293	38 708
PA833 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		3 638 906	3 177 362
PA834 Créiteurs divers		1 806 221	1 648 322
		21 779 681	23 243 951
PA7 Autres passifs			
PA71 Compte de régularisation Passif			
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		6 861 687	5 847 272
		6 861 687	5 847 272
Total du passif		434 198 037	422 850 897
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		630 149 586	601 275 090

Etat de résultat technique de l'assurance non vie
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016
(Exprimé en dinars)

		2016			2015
		Opérations brutes	Cessions et/ou Rétrocessions	Opérations nettes	Opérations Nettes
PRNV1 Primes acquises					
PRNV11 Primes émises et acceptées	+	167 141 809	-27 190 318	139 951 491	135 235 840
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-	-2 533 157	360 480	-2 172 677	-1 751 485
		164 608 652	-26 829 838	137 778 814	133 484 355
PRNV3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	17 107 966		17 107 966	15 092 828
		17 107 966		17 107 966	15 092 828
PRNV2 Autres produits techniques	+	71 085		71 085	77 838
		71 085		71 085	77 838
CHNV1 Charges de sinistres					
CHNV11 Montants payés	-	-93 712 216	7 841 270	-85 870 946	-83 004 609
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-	-6 107 507	1 745 249	-4 362 258	-9 252 050
		-99 819 723	9 586 519	-90 233 204	-82 256 659
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	-	519 040		519 040	421 685
		519 040		519 040	421 685
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-	-800 748		-800 748	-755 492
		-800 748		-800 748	-755 492
CHNV4 Frais d'exploitation					
CHNV41 Frais d'acquisition	-	-28 366 788		-28 366 788	-27 069 098
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+	266 547		266 547	161 072
CHNV43 Frais d'administration	-	-16 937 207		-16 937 207	-15 365 619
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	+		7 787 763	7 787 763	6 768 242
		-45 037 448	7 787 763	-37 249 685	-35 505 403
CHNV5 Autres charges techniques	-	-397 818		-397 818	-364 246
		-397 818		-397 818	-364 246
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	-	-312 852		-312 852	-292 538
		-312 852		-312 852	-292 538
RTNV RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE		35 938 154	-9 455 556	26 482 598	19 902 468

Etat de résultat technique de l'assurance vie
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016
(Exprimé en dinars)

	Notes	2016		2015	
		Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations Nettes
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceptées		3 769 861	-928 458	2 841 403	3 128 988
	PRV1	3 769 861	-928 458	2 841 403	3 128 988
PRV2 Produits de placements		782 807		782 807	724 179
	PRV2	782 807		782 807	724 179
CHV11 Montants payés		-2 458 901	808 111	-1 650 790	-968 996
CHV12 Variation de la provision pour sinistres		-95 571	-101 346	-196 917	-842 933
	CHV1	-2 554 472	706 765	-1 847 707	-1 811 929
CHV2 Variation des autres provisions techniques					
CHV21 Provision d'assurance vie		1 250 483		1 250 483	1 496 312
CHV22 Autres provisions techniques (var de la provision pour égalisation)		-817 393		-817 393	-190 343
	CHV2	433 090		433 090	1 305 969
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition		-495 679		-495 679	-401 891
CHV43 Frais d'administration		-273 442		-273 442	-140 638
CHV45 Commissions reçues des réassureurs			188 995	188 995	62 251
	CHV4	-769 121	188 995	-580 126	-480 278
RTV RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE		1 662 165	-32 688	1 629 467	2 866 929

Etat de résultat
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016
(Exprimé en dinars)

	Notes	2016	2015
RTNV Résultat technique de l'assurance non vie		26 482 598	19 902 468
	RTNV	26 482 598	19 902 468
RTV Résultat technique de l'assurance vie		1 629 467	2 866 929
	RTV	1 629 467	2 866 929
PRNT1 Produits des placements (assurance non vie)			
PRNT11 Revenus des placements		28 716 298	25 045 638
PRNT13 Reprise de corrections de valeur sur placements		3 375 128	7 162 097
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		649 125	2 760 242
	PRNT1	32 740 549	34 967 977
CHNT1 Charges des placements (assurance non vie)			
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-3 143 798	-3 016 409
CHNT12 Correction de valeur sur placements		-1 528 838	-7 128 595
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		-767 592	-1 284 778
	CHNT1	-5 440 228	-11 407 782
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique			
CHNT21 Produits des placements transférés non vie		-17 107 966	-15 092 928
CHNT22 Produits des placements transférés vie		-782 807	-724 179
	CHNT2	-17 890 773	-15 817 107
PRNT2 Autres produits non techniques		973 098	357 508
	PRNT2	973 098	357 508
CHNT3 Autres charges non techniques		-841 045	-741 756
	CHNT3	-841 045	-741 756
Résultat provenant des activités ordinaires		37 653 666	30 128 237
CHNT4 Impôt sur le résultat 2016		5 862 319	4 136 485
	CHNT4	5 862 319	4 136 485
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		31 791 347	25 991 752
CHNT5 Eléments extraordinaires		1 763 991	
Résultat net de l'exercice		30 027 356	25 991 752
Effets des modifications comptables (nets d'impôts)			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		30 027 356	25 991 752

Etat de flux de trésorerie (Méthode directe)
(Exprimés en dinars)

	Notes	2016	2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
* Encaissements des primes reçues des assurés	+	176 322 002	176 782 114
* Encaissements des primes reçues (Acceptations)	+	2 318 057	10 791 044
* Décaissements des primes pour les cessions	-	24 681 754	24 127 087
* Sommes versées pour paiement des sinistres	-	77 485 747	75 010 742
* Sommes versées pour les sinistres (Acceptations)	-	635 707	6 612 012
* Encaissements des sinistres pour cessions	+	8 010 082	6 432 485
* Commissions versées aux intermédiaires	-	19 321 542	18 308 940
* Commissions reçues sur les cessions	+	6 674 132	6 498 186
* Commissions versées sur les acceptations	-	622 322	3 086 650
* Somme versées aux fournisseurs et au personnel	-	20 009 827	17 560 573
* Variation des dépôts auprès des cédantes	+	122 801	928 042
* Variation des espèces reçues des cessionnaires	+	3 840 966	2 905 400
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-	169 019 124	505 815 605
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	+	170 815 711	464 973 050
* Produits financiers reçus	+	19 333 777	15 929 478
* Taxes sur les assurances versées au Trésor	-	18 156 260	16 044 466
* Impôts sur les bénéfices payés	-	779 167	1 221 263
* Autres mouvements	-	19 641 197	17 012 343
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		29 157 347	440 118
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
* Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	8 387 840	1 084 179
* Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	+		1 615 361
* Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-		1 748 000
* Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-	9 746 293	8 260 662
* Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	+		5 550 000
Flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement		-18 134 133	-3 927 480
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
* Dividendes et autres distributions	-	12 497 791	9 998 943
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-12 497 791	-9 998 943
Variation de Trésorerie		- 1 474 576	-13 486 305
Trésorerie de début d'exercice		1 948 288	15 434 593
Trésorerie de fin d'exercice		473 712	1 948 288

Etat Récapitulatif des Placements
(Exprimés en dinars)

	VALEUR BRUTE	DEPRECIATION	VALEUR NETTE
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	56 596 283	12 708 235	43 888 048
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	272 294 325	11 142 180	261 152 145
Part d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	9 167 190		9 167 190
Autres part d'OPCVM	19 647 622		19 647 622
Obligations et autres titres à revenu fixe	170 171 835		170 171 835
Autres prêts et effets assimilés	8 076 928		8 076 928
Dépôts auprès les entreprises cédantes	3 079 163		3 079 163
Autres dépôts	3 152		3 152
	539 038 498	23 850 415	515 188 083

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer
Au 31 décembre 2016
(Exprimé en dinars)

Année d'inventaire :	Exercice de survenance				
	N-4: 2012	N-3: 2013	N-2: 2014	N-1:	N:
Inventaire N-2					
Règlements cumulés	61 442 374	54 525 123	43 907 462		
Provisions pour sinistres	36 620 908	46 813 264	63 120 142		
Total charges des sinistres	98 063 282	101 338 387	107 027 604		
Primes acquises	139 288 349	145 674 158	150 554 403		
% sinistres / primes acquises	70%	70%	71%		
	Exercice de survenance				
Année d'inventaire :	N-4: 2 012	N-3: 2 013	N-2: 2 014	N-1: 2 015	N:
Inventaire N-1					
Règlements cumulés	67 005 194	62 739 729	68 929 866	34 510 563	
Provisions pour sinistres	23 393 881	31 701 073	45 942 949	58 062 890	
Total charges des sinistres	90 399 075	94 440 802	114 872 815	92 573 453	
Primes acquises	139 288 349	145 674 158	150 554 403	157 651 868	
% sinistres / primes acquises	65%	65%	76%	59%	
	Exercice de survenance				
Année d'inventaire :	N-4: 2 012	N-3: 2 013	N-2: 2 014	N-1: 2 015	N: 2 016
Inventaire N					
Règlements cumulés	71 102 530	68 182 102	76 104 398	57 504 107	40 100 792
Provisions pour sinistres	16 004 726	20 287 411	33 274 683	42 480 886	59 479 574
Total charges des sinistres	87 107 256	88 469 513	109 379 081	99 984 993	99 580 366
Primes acquises	139 288 349	145 674 158	150 554 403	157 651 868	164 808 653
% sinistres / primes acquises	63%	61%	73%	63%	60%

Ventilation des Charges et des Produits de Placement
(Exprimés en dinars)

	Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation	Autres Revenus et Frais Financiers	Total
Revenus des Placements Immobiliers		1 357 006	1 357 006
Revenus des Participations	15 708 036	2 322 191	18 030 227
Revenus des autres placements	10 459 672	2 536 676	12 996 348
Autres revenus (Commissions, Honoraires)		356 968	356 968
Total Produits de Placements	26 167 708	6 672 841	32 740 549
Intérêts		-522 083	-522 083
Frais externes		-154 106	-154 106
Autres Frais		-4 764 038	-4 764 038
Total charges de placements		-5 440 227	-5 440 227

Résultat Technique par catégorie d'Assurance Vie
(Exprimés en dinars)

Branche	Vie	Acceptation Vie	TOTAL
Primes	3 421 943	347 918	3 769 861
Charges de prestations	-2 261 608	-292 864	-2 554 472
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	481 087	-47 997	433 090
Solde Souscription	1 641 422	7 057	1 648 479
Frais d'acquisition	-428 999	-68 680	-495 679
Autres charges de gestion nettes	-273 442		-273 442
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-702 441	-68 680	-769 121
Produits nets de placements	710 562	72 245	782 807
Participation aux résultats et intérêts techniques			
Solde Financier	710 562	72 245	782 807
Primes cédées et/ou rétrocédées	-928 458		-928 458
Part des réassureurs dans les charges de prestation	706 765		706 765
Part des réassureurs dans les charges de provisions			
Part des réassureurs dans la participation aux résultats			
Commissions reçues des réassureurs	188 995		188 995
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-32 698	-	-32 698
RESULTAT TECHNIQUE VIE	1 616 845	12 622	1 629 467

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Montant des rachats	24 022
Provisions techniques brutes à la clôture	16 385 318
Provisions techniques brutes à l'ouverture	16 722 837

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE NON VIE

Branche	Incendie	A T	Risques divers	Automobile	Transport	Groupe	Aviation	Acceptation	TOTAL
Primes acquises									
Primes brutes	18 208 258	-90	27 948 377	86 944 800	7 054 934	18 587 124	729 642	9 668 764	167 141 809
Variation des primes non acquises	-108 660		-800 628	-2 217 340	58 181	-1 556		537 347	-2 533 157
Charges de Prestations									
Prestations et frais payés	-6 259 264	-445 487	-8 652 900	-56 074 558	-908 140	-15 240 547		-6 130 300	-93 712 215
Charges des provisions pour prestations diverses	-3 697 248	37 247	-3 785 125	989 252	1 915 105	-582 459	-131 341	-466 752	-5 901 319
Solde souscription	8 942 668	-409 330	14 729 424	29 642 164	8 120 079	2 762 663	698 301	3 609 669	64 998 118
Frais d'acquisition	-2 629 641		-4 344 752	-11 497 072	-3 469 828	-2 937 371		-3 225 379	-28 100 242
Autres charges de gestion nettes	-1 750 639		-2 980 923	-9 634 716	-850 530	-1 989 764	-77 368		-17 263 940
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-4 378 480	0	-7 328 674	-21 131 788	-4 320 357	-4 907 138	-77 368	-3 228 379	-48 364 182
Produits de placements	1 662 676		2 631 463	8 641 355	807 691	1 871 016	73 490	1 019 650	17 107 666
Autres produits techniques			-47 671	-5 033	-330 648	-417 196			-800 748
Solde financier	1 982 676	0	2 783 612	8 636 322	477 243	1 453 820	73 490	1 019 656	16 307 218
Part des réassureurs dans les primes acquises	-12 483 341		-8 627 165	-616 606	-3 765 707		-729 241	-205 577	-26 629 638
Part des réassureurs dans les prestations payées	4 187 062		3 154 698	8 493	256 339		234 677		7 641 270
Part des réassureurs dans les charges de provisions	4 619 392		-2 996 743	-41 325	43 170		120 755		1 745 249
Part des réassureurs dans les charges des autres provisions techniques									
Part des réassureurs dans la participation aux résultats									
Commissions reçues des réassureurs	4 496 779		2 231 405		1 012 906		46 673		7 787 763
Solde de Réassurance	819 692	0	-6 437 606	-651 637	-2 463 292	0	-327 136	-206 677	-9 466 686
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	4 049 166	-409 330	3 749 655	16 496 050	1 623 674	-690 752	267 287	1 197 968	28 462 698

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Provision pour primes non acquises au 31/12/2016	49 837 274
Provision pour primes non acquises au 31/12/2015	47 304 118
Provision pour sinistres à payer au 31/12/2016	300 040 907
Provision pour sinistres à payer au 31/12/2015	291 104 906
Provision pour participation aux bénéfices au 31/12/2016	6 642 898
Provision pour participation aux bénéfices au 31/12/2015	6 020 743
Autres provisions techniques au 31/12/2016	
Provision pour risques en cours	1 300 682
Provisions mathématiques (rentes)	11 014 304
Provision pour ristournes	
Provision pour Egalisation et Equilibrage	7 667 419
Autres provisions techniques non vie	
Prévisions de recours à encaisser	20 917 843
Autres provisions techniques au 31/12/2016	
Provision pour risques en cours	2 119 633
Provisions mathématiques (rentes)	10 714 363
Provision pour ristournes	
Provision pour Egalisation et Equilibrage	7 354 567
Autres provisions techniques non vie	
Prévisions de recours à encaisser	16 867 195

**Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie
d'assurance aux états financiers Vie
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016
(Exprimé en dinars)**

	POSTE	MONTANT
Primes	PRV1	3 769 861
Charges de Prestations	CHV1	-2 554 472
Charges des provisions vie et des autres provisions techniques	CHV2	433 090
Ajustement ACAV (Assurance à capital Variable)	CHV10-PRV3	
Solde de souscription		1 648 479
Frais d'acquisition	CHV41+CHV42	-495 679
Autres Charges de Gestion nettes	CHV43+CHV5- PRV4	-273 442
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-769 121
Produits nets de placements	PRV2-CHV9	782 807
Participation aux résultats et Intérêts Techniques	CHV3	
Solde Financier		782 807
Primes cédées et/ou rétrocédées	PRV1	-928 458
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de Prestation	CHV1	706 765
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2	
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3	
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHV45	188 995
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		-32 698
Résultat technique		1 629 487
Informations Complémentaires		
Montant des Rachats		24 022
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques Brutes à la clôture		16 385 318
Provisions techniques Brutes à l'ouverture		18 722 837

**Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie
d'assurance aux états financiers Non Vie
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016
(Exprimé en dinars)**

	POSTE	MONTANT
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	167 141 809
Variation des Primes non acquises	PRNV12	-2 533 157
Charges de Prestation		
Prestations et Frais payés	CHNV11	-93 712 215
Charges des provisions pour prestations et diverses	CHNV12+CHNV6+CHNV2	-5 901 319
Solde de souscription		64 995 118
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	-28 100 242
Autres Charges de Gestion nettes	CHNV43+CHNV5+PRNV2	-17 263 940
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-45 364 182
Produits nets de placements	PRNV3	17 107 966
Participation aux résultats	CHNV3	-800 748
Solde Financier		16 307 218
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNV1	-26 829 838
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les Prestations payées	CHNV11	7 841 270
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestation	CHNV12+CHNV2+CHNV8	1 745 249
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHNV3	
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHNV44	7 787 763
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		-9 455 556
Résultat technique		26 482 598
Informations Complémentaires		
Provisions pour primes non acquises clôture		49 837 274
Provisions pour primes non acquises ouverture		47 304 118
Provisions pour sinistres à payer à la clôture		279 723 064
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture		272 237 711
Autres provisions techniques clôture		26 625 302
Autres provisions techniques ouverture		28 209 337

I- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

• Raison sociale	: Compagnie méditerranéenne d'assurances et de réassurances (CO.M.A.R)
• Siège social	: Immeuble COMAR Avenue Habib BOURGUIBA1001 – Tunis
• Date de création	: 1972
• Activité	: Assurance et réassurance toutes branches
• Forme	: Société Anonyme
• Capital social	: Cinquante millions de dinars entièrement libérés
• Registre de commerce	: B 132051 1996 – Tunis
• Matricule fiscal	: 000301L/A/M/000

Effectif au 31/12/2016

Catégories professionnelles	Nombre
Cadres (*)	229
Employés (**)	74
Personnel contractuel	09
Total	312

(*) dont 17 stagiaires

(**) dont 9 stagiaires

II- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les principes et méthodes retenus pour la préparation et la présentation des états financiers de la société au 31/12/2016 sont ceux définis par le Système Comptable des Entreprises et notamment par les normes NCT 26 à NCT 31.

Les mouvements et les positions comptables sont exprimés en dinar tunisien. Les opérations traitées au cours de l'exercice et ayant pour contrepartie une devise étrangère (principalement les opérations de réassurance), sont constatées sur la base du cours de change du jour de l'opération.

I. Postes de bilan

1.1- Actifs incorporels

Ce poste enregistre les investissements de recherche et de développement, les concessions, brevets, licences, logiciels et marques ainsi que les fonds commerciaux acquis par la société.

1.2- Actifs corporels d'exploitation

Ce poste enregistre les installations, agencements et aménagements, le matériel de transport, le matériel de bureau et informatique ainsi que le mobilier de bureau. En application de la norme comptable NCT 5, les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels aux taux suivants :

Matériel de transport	:	20 %
Mobilier & matériel de bureau	:	20 %
Agencements, aménagements et installations	:	10 %
Matériel informatique	:	33,33 %
Logiciels	:	33,33 %

1.3- Placements

1.3.1 Placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent :

- Les terrains non construits
- Les immeubles bâtis d'exploitation (siège social, centre d'archives, etc.),
- Les immeubles hors exploitation,
- Les parts des sociétés à objet foncier non cotées,
- Les parts et actions des sociétés immobilières non cotées.

Les placements immobiliers sont inscrits au bilan à leur coût de revient, hors frais d'acquisition, d'impôts et taxes récupérables et augmentés des travaux de construction et d'amélioration, à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits.

Contrairement aux immeubles hors exploitation, les travaux d'agencement, d'aménagement et d'installation des immeubles d'exploitation sont exclus des placements immobiliers et figurent au niveau des actifs corporels d'exploitation.

Les placements immobiliers ont été évalués à leurs coûts de revient, minoré des amortissements (pour les biens amortissables), des provisions pour dépréciation, lorsque la dépréciation présente un caractère durable mais pas irréversible et d'une correction de valeur, lorsque la dépréciation est irréversible.

Pour ces placements immobiliers amortissables, et en application de la norme comptable NCT 5, la société a retenu les modalités d'amortissement suivantes :

Eléments	Taux
Terrains	non amortissables
Immeubles d'exploitation	5%
Immeubles hors exploitation	5%

1.3.2 Placements dans les entreprises liées et participations

Les placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles il existe un lien de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

1.3.3 Autres placements

- *Actions et autres titres à revenus variables :*

Cette catégorie de placements comprend les titres dont le revenu dépend directement ou indirectement du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. A ce titre, sont considérés comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissement ainsi que les parts des organismes de placement collectifs (SICAV et FCP).

Les actions et autres titres à revenus variables sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

A l'inventaire, ces placements sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport à leur coût d'entrée font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus-values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées	cours moyen du mois de décembre
Actions non cotées	valeur mathématique au 31 décembre N-1
Parts d'OPCVM	valeur liquidative du 31 décembre

- *Obligations et autres titres à revenu fixe :*

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables et hors intérêts courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constatée à due concurrence.

- *Prêts et dépôts auprès des établissements bancaires et financiers*

Cette rubrique comporte les prêts de toute nature, accordés aux entreprises ou au personnel ainsi que les avances sur contrats vie.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'un risque de défaillance du débiteur apparaît.

1.4- Créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opération d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances.

1.4-1. Créances nées d'opération d'assurance directe

Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs,

les primes à annuler, les primes acquises et non émises brutes ainsi que les créances nées de la subrogation de la compagnie dans les droits de l'assuré.

1.4-2. Créances nées d'opérations de réassurance

Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes, les créances sur les courtiers de réassurance ainsi que la part des réassureurs dans les primes non acquises et les primes à annuler.

1.4-3. Autres créances

Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance. Tel est le cas des créances sur le personnel, l'État, les organismes de sécurité sociale et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

1.5- Autres éléments d'actif

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités (avoirs en banques, chèques et effets à l'encaissement, CCP, caisse, etc...) ainsi que les comptes de régularisation actif (les frais d'acquisition reportés, les produits à recevoir, les charges à répartir, les charges constatées d'avance, l'écart de conversion actif ainsi que les différences sur prix de remboursement à percevoir).

1.5.1. Frais d'acquisition reportés :

Il s'agit de la fraction des frais d'acquisition (commissions et frais internes liés à l'établissement des contrats) constatés en charges de l'exercice et qui n'est pas imputable à la période comptable.

1.5.2. Différences sur prix de remboursement à percevoir :

Si la valeur de remboursement des obligations et autres titres à revenus fixes est différente de la valeur d'acquisition, la différence, pour chaque ligne de titres, est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation, soit d'une charge (surcote) soit d'un produit (décote).

1.6-Capitaux propres

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période. L'impact des changements de méthodes comptables ainsi que les corrections d'erreurs fondamentales sont inscrits en ajustement des résultats reportés.

1.7-Provisions techniques

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part des réassureurs figurant à l'actif du bilan.

1.7.1 Provision pour primes non acquises :

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Cette provision est calculée police par police et *prorata temporis*.

1.7.2 Provision mathématiques (vie) :

Cette provision représente, pour chaque contrat d'assurance vie, la valeur actuelle des engagements réciproques de l'assureur et de l'assuré. Elle comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'assureur, y compris les participations aux bénéfices, déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

1.7.3 Provision pour sinistres :

La provision pour sinistres représente la valeur estimée des dépenses, en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des sinistres survenus, déclarés ou non, et non encore payés à la date d'arrêt des comptes.

Cette provision est calculée dossier par dossier. Les dépenses sont estimées à leur coût futur (non actualisé) augmenté d'une provision pour frais de gestion des sinistres et diminué des prévisions de sauvetages et recours à encaisser. Le taux de chargement de gestion retenu est déterminé en fonction des taux de frais de règlement des sinistres réellement observés.

1.7.4 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes :

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes enregistre à la date d'arrêt des comptes, l'engagement de la compagnie qui résulte des clauses contractuelles de participations aux bénéfices et ristournes et ce, pour chacune des catégories d'assurance.

1.7.5 Provision pour égalisation et équilibrage :

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux tel que la grêle et l'assurance-crédit caution.

1.7.6 Autres provisions techniques

- **Provision mathématique des rentes :**
Cette provision correspond à la valeur actuelle des engagements de la compagnie en ce qui concerne les indemnités servies sous forme d'annuités (rentes) et accessoires des rentes, calculés sur la base de méthodes actuarielles.
- **Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :**
Destinée à faire face à une insuffisance de la liquidité des placements, notamment en cas d'accélération du rythme de règlement des sinistres, cette provision est dotée lorsque, pour l'ensemble des placements, la compensation entre les plus-values latentes et les moins-values latentes résultant de la comparaison de la valeur comptable des placements à leur valeur d'inventaire, fait apparaître une moins-value latente.
- **Provision pour risques en cours :**
Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises.

II. Postes des états de résultat

2.1 Produits des placements transférés et alloués

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en deux parties :

- les produits nets provenant du placement des provisions techniques, figurant dans l'état de résultat technique,
- les produits nets provenant du placement des capitaux propres, figurant dans l'état de résultat non technique.

A l'inventaire, une écriture comptable est passée pour transférer de l'état de résultat non technique vers l'état de résultat technique, la part des produits nets des placements alloués au prorata des provisions techniques nettes dans le total constitué par les capitaux propres et les provisions techniques nettes de réassurance.

2.2 Les charges par destination

Les frais généraux sont présentés par destination. Les destinations regroupent les postes suivants :

- Frais de règlement des sinistres (frais des services règlement),
- Frais d'acquisition (commissions d'acquisition, frais commerciaux),

- Frais d'administration (frais des services chargés du «terme», commissions de gestion),
- Frais de gestion des placements (frais des services de gestion des placements, courtages, etc.),
- Autres charges techniques (charges de direction générale).

Les charges non techniques sont celles qui résultent d'activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux destinations sont les suivantes :

- Imputation directe sans application des clés de répartition pour les charges directement affectables à une destination : tel est le cas des comptes de charges par nature correspondants à une seule destination (frais sur titres, dotations aux amortissements des immeubles, etc.).
- Affectation selon l'effectif de la destination : cette méthode concerne principalement les frais de personnel et autres charges rattachées.
- Imputation indirecte des autres frais généraux : Cette méthode concerne tous les autres comptes de frais généraux qui n'ont pas été affectés directement aux destinations par l'une des deux autres méthodes.

En ce qui concerne l'imputation indirecte de ces charges, celle-ci s'effectue à partir de clés de répartition.

III. EXEMPTION A LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Au sens du paragraphe 4 de la NCT 35, COMAR est une société mère. En application des paragraphes 5 et 6 de la même norme, une société mère doit présenter des états financiers consolidés à l'exception du cas où cette société mère soit une filiale d'une autre entreprise établie en Tunisie et qui présente des états financiers consolidés et que des intérêts minoritaires représentant 5% du capital ne s'y opposent pas. La compagnie n'a pas présenté des états financiers consolidés puisqu'elle se trouve dans le champ d'application de cette exemption.

En effet, la COMAR est une filiale de la société PGI holding (société de participation et de gestion des investissements) qui détient directement et indirectement 77,71% du pourcentage de contrôle de la compagnie. La société PGI est une entreprise établie en Tunisie et prépare annuellement des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable tunisien. De plus, des minoritaires représentant 5% du capital de la COMAR ne se sont pas opposés au fait que la compagnie ne prépare et présente des états financiers consolidés.

IV- CONTROLE INTERNE

Le programme d'Audit pour l'année 2016 a été établi en fonction des priorités arrêtées par la direction générale et le comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes. Ce programme porte sur les fonctions et processus suivants :

- Audit du processus de Conventionnement ; de désignation, de règlement et comptabilisation des prestataires métiers.
- Audit du processus de gestion des contrats de maintenance.
- Gestion des Résiliations, des déclarations et du transfert des contrats.
- Le retour administratif et la gestion des ristournes.
- Le contrôle administratif de la souscription des contrats et des avenants.
- Le contrôle administratif des opérations sur le chiffre d'affaires.
- L'inspection
- Validation des Dossiers Refonte SI
- Suivi des lettres de recommandations des CAC.
- Les missions de suivi des fonctions auditées à ce jour à savoir :
 - ✓ La gestion des dossiers sinistres Auto-corporels.
 - ✓ La souscription des contrats Automobile.
 - ✓ Le Retour Administratif.
 - ✓ Le Retour Contentieux
 - ✓ Le Retour Précontentieux
 - ✓ Gestion des dossiers sinistres Auto-Matériels
 - ✓ La souscription Incendie
 - ✓ La souscription RD
 - ✓ La Réassurance

V- NOTES SUR LES POSTES DU BILAN

A. MOUVEMENTS AYANT AFFECTÉ LES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF

➤ AC1-Actifs incorporels

Les actifs incorporels bruts s'élèvent au 31 décembre 2016 à 10.847.907 DT contre un montant de 9.709.690 DT au 31 décembre 2015 :

Nature de l'actif	Brut 2015	Mouvement au 31/12/2016	Brut au 31/12/2016	Amortissem ent & provisions	Net au 31/12/2016
Investissement de recherche et de développement	1 698 642	715 031	2 413 673		2 413 673
Concessions, Brevet, Licences					
Marques	7 996 048	423 186	8 419 234	7 499 574	919 660
Fonds commercial	15 000		15 000		15 000
Total actifs incorporels	9 709 690	1 138 217	10 847 907	7 499 574	3 348 333

➤ AC2-Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation bruts s'élèvent au 31 décembre 2016 à 16.453.312 DT contre un montant de 15.571.504 DT au 31 décembre 2015 :

Nature de l'actif	Brut 2015	Mouvement au 31/12/2016	Brut au 31/12/2016	Amortissement & provisions	V C N au 31/12/2016
Installations techniques et machines	14 707 888	869 997	15 577 885	12 890 294	2 687 591
Autres installations outillage et mobilier	863 616	11 811	875 427	833 392	42 035
Total actifs corporels d'exploitation	15 571 504	881 808	16 453 312	13 723 686	2 729 626

Le détail des actifs corporels d'exploitation se présente comme suit :

Nature de l'actif	Brut	Amortissement	V C N
Agencements Aménagements & installations	7 093 156	5 053 312	2 039 844
Matériel de transport	928 887	503 396	425 491
Matériel Mobilier de Bureau	1 047 580	975 551	72 029
Matériel Informatique	7 383 689	7 191 427	192 262
Total actifs corporels au 31/12/2016	16 453 312	13 723 686	2 729 626

➤ AC3-Placements

Les placements bruts s'élèvent au 31 décembre 2016 à 539.036.498 DT contre un montant de 507.684.821 DT au 31 décembre 2015.

Nature de l'actif	Brut 2015	Mouvement au 31/12/2016	Brut au 31/12/2016	Amortissement & provisions	Net au 31/12/2016
Terrains et constructions	48 723 683	7 872 600	56 596 283	12 708 235	43 888 048
Terrains et constructions d'exploitation	13 824 541		13 824 541	6 757 519	7 067 022
Terrains et constructions hors d'exploitation	34 899 142	7 872 600	42 771 742	5 950 716	36 821 026
Placements	247 842 288	15 924 332	263 766 620	9 555 414	254 211 206
Placements dans les entreprises liées	53 234 167	21 021 933	74 256 100	3 265 359	70 990 741
Placements dans les entreprises avec un lien de participation	174 731 826	3 275 799	178 007 625	6 290 055	171 717 570
Bons et Obligations/Else avec lien	19 876 295	-8 373 400	11 502 895		11 502 895
Autres placements financiers	208 101 117	7 493 315	215 594 432	1 586 766	214 007 666
Actions, autres titres a revenus variable	42 701 724	6 143 688	48 845 412	1 586 766	47 258 646
Obligations et autres titres à revenu fixe	156 383 330	2 305 610	158 688 940		158 688 940
Autres prêts	9 032 911	-955 983	8 076 928		8 076 928
Autres	3 152		3 152		3 152
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3 017 733	61 430	3 079 163		3 079 163
Total Général	507 684 821	31 351 677	539 036 498	23 850 415	515 186 083

AC 32 - Participations et entreprises liées

1- Entreprises liées

Les **entreprises liées** (ou filiales) sont les entreprises dans lesquelles la société détient (directement ou indirectement) la **majorité des droits de vote** ou dans lesquelles elle détient un **intérêt important dans les droits de vote** ($\geq 40\%$) et y exerce le pouvoir de direction de la politique financière et managériale de l'entreprise. Il s'agit d'entreprises dépendantes, **contrôlées** par la société.

Entreprises liées	Nombre d'actions	Capital	Nombre	%	Montant Brut	Correction de valeur	Montant net
AMEN SANTE	4 675 000	46 750 000	3 007 628	64,33%	30 120 125		30 120 125
CLINIQUE EL AMEN BEJA	123 413	12 341 300	37 468	30,36%	3 746 600	2 735 018	1 011 582
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	1 820 000	16 200 000	964 870	59,56%	9 648 700	210 342	9 438 358
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	66 250	5 300 000	3 141	4,74%	314 100	181 481	132 619
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	49 350	4 935 000	283	0,57%	29 152	10 160	18 992
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	1 609 300	16 093 000	893 931	55,55%	8 939 310	26 818	8 912 492
CLINIQUE EL AMEN TUNIS	65 000	6 500 000	1	0,00%	102		102
COMAR CI	500 001	5 000 010 000(*)	225 001	45,00%	8 304 648		8 304 648
COMAR INVEST S.I.C.A.F	30 000	3 000 000	24 540	81,80%	2 465 454		2 465 454
GMA	9 000	900 000	1 355	15,06%	135 500	101 541	33 959
ASSURANCES HAYETT	150 000	15 000 000	100 650	67,10%	8 100 263		8 100 263
HAYETT_DA_1_06			4	0,00%	28		28
HAYETT_DA_1_3_07			1	0,00%	17		17
HAYETT_DA_1_4_03			3	0,00%	56		56
HAYETT_DA_4_3			1	0,00%	46		46
HOPITAL PRIVE EL AMEN	2 400 000	24 000 000	245 200	10,22%	2 452 000		2 452 000
Total					74 256 101	3 265 360	70 990 741

(*) En CFA

2- Entreprises avec lien de participation

Les entreprises avec *lien de participation* sont les entreprises sur lesquelles la société exerce une *influence notable* (participation aux décisions de la politique financière et opérationnelle) *sans* pour autant en avoir le *contrôle*.

Entreprises avec lien de participation (au 31/12/2016)

	CAPITAL		NOMBRE	%	BRUT	PROVISIONS 2016	DOTATIONS 2016	REPRISE 2016	PROVISION 2016	NET
	NOMBRE	VALEUR								
AMEN CAPITAL	58 823	588 230	2 499	4,25%	24 990					24 990
AMEN BANK	25 462 500	127 312 500	7 111 078	27,93%	66 051 588					66 051 588
AMEN FINANCE COMPAGY	1 000 000	63 000 000	175 000	17,50%	15 312 500	350		350		15 312 500
AMEN INSVEST	20 000	2 000 000	9 280	46,40%	584 000					584 000
AMEN PROJECT SICAF	200 000	9 000 000	75 310	37,66%	3 356 446					3 356 446
COTUNACE	215 683	21 568 300	2 413	1,12%	300 000	6 565		6 565		300 000
EL AMANA TAKAFUL	1 000 000	10 000 000	179 999	18,00%	1 799 990	467 817	129 779		597 597	1 202 393
EL KHIR	52 000	5 200 000	21 912	42,14%	2 107 655	2 107 655			2 107 655	-
ENNAKL	30 000 000	30 000 000	3 072 353	10,24%	36 602 510	467 235		467 235		36 602 510
GENERAL DRINKS	260 000	260 000	72 798	28,00%	72 798					72 798
HOTEL MAJESTIC	330 000	3 300 000	70 000	21,21%	1 400 000	360 010	29 330		389 340	1 010 660
KAWARIS	33 000	3 300 000	7 884	23,89%	823 351					823 351
MEDITRAC	2 000 000	20 000 000	289 212	14,46%	2 892 120					2 892 120
SNB	90 200	9 020 000	18 040	20,00%	1 500 000					1 500 000
SPCS	1 100 000	11 000 000	62 500	5,68%	625 000					625 000
SUNAGRI-SA	80 000	800 000	24 000	30,00%	240 000	27 480	111 600		139 080	100 920
TAYSIR MICROFINANCE	70 000	7 000 000	2 500	3,57%	250 000		8 515		8 515	241 485
TAYSIR_NS 2016			1 000	0,00%	100 000		3 406		3 406	96 594
TUNIS RE	20 000 000	100 000 000	2 762 185	13,81%	25 848 743	2 259 837	784 626		3 044 462	22 804 281
TUNISIE LEASING	8 300 000	41 500 000	1 697 614	20,45%	17 591 354					17 591 354
TUNISYS	150 000	1 500 000	52 458	34,97%	524 580					524 580
TOTAL					178 007 625	5 696 949	1 067 256	474 150	6 290 055	171 717 570

État récapitulatif des placements

Nature de l'actif	Valeur Brute	Correction de Valeur	Valeur Nette 2016	Valeur Nette 2015
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	58 596 283	12 708 235	43 888 048	36 807 268
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	272 294 325	11 142 180	261 152 145	233 250 203
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	9 167 190		9 167 190	16 868 574
Autres parts d'OPCVM	19 647 622		19 647 622	8 652 622
Obligations et autres titres à revenu fixe	170 171 835		170 171 835	176 239 625
Autres prêts et effets assimilés	8 076 928		8 076 928	8 920 881
Dépôts auprès des entreprises cédantes	3 079 163		3 079 163	3 017 733
Autres dépôts	3 152		3 152	3 152
Total	539 036 498	23 850 415	515 186 083	483 760 068

➤ AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques

- Part des réassureurs dans les primes non acquises

La part des réassureurs dans les primes non acquises s'élève à 6.888.675 DT au 31 décembre 2016 contre un montant de 6.528.195 DT au 31 décembre 2015.

Branche	2 016	2 015	Variation
Incendie	3 344 012	3 116 139	227 873
Risques divers	2 845 403	2 682 590	162 813
Transport	699 260	729 466	-30 206
TOTAL	6 888 675	6 528 195	360 480

- Sinistres à payer à la charge des réassureurs

La provision pour sinistre à payer (vie) et (non vie) s'élèvent au 31 décembre 2016 à 33.425.327 DT contre un montant de 31.781.424 DT au 31 décembre 2015.

Branche	2 016	2 015	Variation
Vie	309 516	410 862	-101 346
Incendie	12 594 291	7 974 901	4 619 390
Risques divers	12 925 965	15 922 708	-2 996 743
Automobile	2 398 899	2 441 223	-41 324
Transport	3 869 132	3 825 961	43 171
Aviation	1 328 524	1 205 769	120 755
TOTAL	33 425 327	31 781 424	1 643 903

➤ AC6- Créances

Le montant brut des autres créances s'élèvent au 31 décembre 2016 à 83.708.934 DT contre 82.814.397 DT au 31 décembre 2015.

Libellé	2 016			2 015		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Primes à annuler	-3 861 797		-3 861 797	-1 374 779		-1 374 779
Primes acquises et non émises	4 404 353		4 404 353	4 341 968		4 341 968
Autres Créances nées d'opérations directes	66 821 999	33 017 043	33 804 956	59 062 499	30 588 697	28 473 802
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	13 645 669		13 645 669	14 181 254		14 181 254
Créances née d'opérations de Réassurance	1 149 002	792 013	356 989	915 045	563 750	351 295
Prêts au personnel	326 874		326 874	325 153		325 153
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	71 643		71 643	3 830 037		3 830 037
Débiteurs divers	1 151 191		1 151 191	1 533 220		1 533 220
TOTAL	83 708 934	33 809 056	49 899 878	82 814 397	31 152 447	51 661 950

➤ AC7- Autres éléments d'actifs

Les autres éléments d'actifs s'élèvent au 31 décembre 2016 à 18.671.664 DT contre un montant de 21.900.475 DT au 31 décembre 2015.

Libellé	2 016	2 015
Avoirs en banque	332 339	1 907 200
CCP	137 598	36 259
Caisse	3 775	4 829
Frais d'acquisition reportés	8 823 910	8 557 385
Autres charges à répartir		30 930
Intérêts courus et non échus	6 618 445	6 980 153
Loyers à recevoir	149 971	202 494
Autres comptes de régularisation	2 584 276	4 229 354
Autres	21 350	-48 109
TOTAL	18 671 664	21 900 475

B- MOUVEMENTS AYANT AFFECTÉS LES ÉLÉMENTS DU PASSIF

> CP1-Capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Réserve Investissement exonérée	Prime d'émission	Réserve pour fonds social	Réserve pour toute Éventualité	Autre Réserve pour Toute Éventualité	Réserve spéciale de réévaluation	Résultat de la période	Total
Solde 31/12/2015	50 000 000	5 000 000	34 802 919	250 000	3 301 022	42 266 965	16 142 674	668 862	25 991 752	178 424 193
Affectation du Résultat 2015										0
Réserve légale										0
Réserve Investissement exonérée			10 610 800						-10 610 800	0
Autre Réserve pour toute Éventualité							15 380 952		-15 380 952	0
Dividendes distribués						-12 500 000				-12 500 000
Résultat au 31/12/2016									30 027 356	30 027 356
Solde 31/12/2016	50 000 000	5 000 000	45 413 719	250 000	3 301 022	29 766 965	31 623 626	668 862	30 027 356	195 951 549

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31/12/2016 à 64.413.901 DT et se détaillent comme suit :

Réserves pour fonds social	3 301 022
Réserves pour toutes éventualités	29 766 965
Réserve spéciale de réinvestissement	31 095 914 (*)
Prime d'émission	250 000

(*) Ce montant est distribuable conformément à la réglementation en vigueur

Au 31/12/2016 la société ne détient aucune action propre et n'a acheté ni vendu aucune action propre au cours de l'exercice.

- Aucun actif détenu par la société ne fait l'objet d'une clause de réserve de propriété.
- La société n'a procédé à l'émission d'aucun titre à revenu fixe.

Le capital de la COMAR est composé de 2 500 000 actions dont le nominal s'élève à 20 DT. Le capital est totalement libéré et il est détenu par les actionnaires suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant	%
SICOF	1 237 131	24 742 620	49%
PGI HOLDING	692 135	13 842 700	28%
AXA	384 922	7 698 440	15%
Munich Ré	75 522	1 510 440	3%
Parenin	72 102	1 442 040	3%
AUTRES	38 188	763 760	2%
Total	2 500 000	50 000 000	100%

➤ PA3-Provisions techniques

Les provisions techniques s'élèvent au 31 décembre 2016 à 372.570.958 DT contre un montant de 364.474.003 DT au 31 décembre 2015.

Libellé	2 016	2 015	Variation
Provisions pour primes non acquises	49 837 274	47 304 118	2 533 156
Provisions pour sinistres	304 556 213	297 222 890	7 333 323
Provisions mathématiques Vie	5 862 485	7 112 968	-1 250 483
Autres Provisions Techniques (non vie)	12 314 886	12 834 027	-519 041
TOTAL	372 570 958	364 474 003	8 096 955

- Provisions pour primes non acquises

Les provisions pour primes non acquises s'élèvent au 31 décembre 2016 à 49.837.274 DT contre 47.304.118 DT au 31 décembre 2015.

Branche	PPNA 2 016	PPNA 2 015	Variation
Incendie	4 647 137	4 538 277	108 860
Risques divers	12 894 265	12 093 337	800 928
Automobile	29 175 544	26 958 204	2 217 340
Transport	809 484	867 664	-58 180
Groupe	45 678	44 123	1 555
Acceptation	2 265 167	2 802 514	-537 347
TOTAL	49 837 274	47 304 118	2 533 156

- Provisions pour sinistre

Les provisions pour sinistres s'élèvent au 31 décembre 2016 à 304.556.213 DT contre à 297.222.890 DT au 31 décembre 2015.

Branche	PSAP 2 016	PSAP 2 015	Variation
Incendie	21 129 401	17 002 887	4 126 534
Risques divers	54 204 432	51 329 470	2 874 962
Automobile	207 900 806	205 317 724	2 583 082
Transport	9 796 328	10 468 347	-672 019
Groupe	1 924 887	1 899 538	25 349
Aviation	1 478 986	1 347 645	131 341
Acceptation	4 206 067	3 739 315	466 752
Prévisions pour recours à encaisser	-20 917 843	-18 867 195	-2 050 648
S/TOTAL	279 723 064	272 237 711	7 485 353
Provision pour Egalisation vie	7 133 688	6 316 275	817 393
Provision pour Egalisation non vie	6 597 148	6 281 319	315 829
Provision pour Equilibrage	1 070 270	1 073 248	-2 978
S/TOTAL	14 801 086	13 670 842	1 130 244
Provisions pour sinistres à payer vie	3 375 603	3 277 493	98 110
Provision pour PB à distribuer vie	13 562	16 101	-2 539
Provision pour PB à distribuer non vie	6 642 898	8 020 743	-1 377 845
S/TOTAL	10 032 063	11 314 337	-1 282 274
Total	304 556 213	297 222 890	7 333 323

• **Note sur l'arrêté de l'inventaire des sinistres :**

L'inventaire permanent des sinistres à payer a été arrêté cet exercice au 31/12/2016 au lieu de 02 février comme lors des exercices précédents. Aucun impact financier n'a été constaté suite au changement de la date d'inventaire sinistre.

• **Note sur les provisions pour sinistres inconnus (RC Risque divers) :**

Il est à signaler que pour les provisions pour sinistres inconnus RC, nous avons adopté la même méthode utilisée l'année dernière mais au lieu de prendre un taux de variation du coût d'une année à une autre, nous avons calculé un taux de variation moyen de six exercices d'observation lequel taux est multiplié par CM prévisionnel de chaque exercice. Ce qui permet d'éviter des variations des estimations des IBNR non justifiées.

VI. NOTES SUR LES POSTES DU RESULTAT

➤ RTNV-RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

Branche	Incendie	A T	Risques divers	Automobile	Transport	Groupe	Aviation	Acceptation	TOTAL
Primes acquises et acceptées (+)	16 208 259	-90	27 948 377	86 944 800	7 054 934	18 587 124	729 642	9 668 764	167 141 809
Variation des primes non acquises (-)	-119 013		638 115	2 217 340	-27 975	1 556		-537 347	2 172 677
Primes cédées (-)	12 711 215		8 989 978	818 806	3 735 501		729 241	205 577	27 190 318
TOTAL (+)	3 616 058	-90	18 320 284	83 908 654	3 347 408	18 685 568	401	10 000 633	137 778 814
Produits de placements (+)	1 662 876		2 831 483	8 841 355	807 891	1 871 016	73 490	1 019 855	17 107 966
Autres produits techniques (+)				71 085					71 085
TOTAL (+)	1 662 876		2 831 483	8 912 440	807 891	1 871 016	73 490	1 019 855	17 179 051
Prestations payées (+)	6 259 284	446 487	8 652 900	58 074 558	908 140	15 240 547		6 130 300	93 712 216
Variation des provisions pour sinistres (+)	3 897 246		3 298 505	210 250	-1 915 105	18 519	131 340	466 752	6 107 507
Prestations à la charge des réassureurs (-)	4 187 082		3 154 698	8 493	256 339		234 678		7 841 270
Variation des provisions à la charge des réassureurs (-)	4 619 392		-2 996 743	-41 325	43 170		120 755		1 745 249
TOTAL (-)	1 350 076	446 487	11 793 450	58 317 640	-1 306 474	15 259 066	-224 093	6 597 052	90 233 204
Variation des autres provisions techniques		-37 247	720 233	-1 199 501		-2 525			-519 040
TOTAL (-)		-37 247	720 233	-1 199 501		-2 525			-519 040
Participation aux bénéfices et risourmes			47 871	5 033	330 648	417 196			800 748
TOTAL (-)			47 871	5 033	330 648	417 196			800 748
Frais d'exploitation									
Frais d'acquisition (+)	2 610 554		4 445 155	13 880 074	1 268 311	2 937 315		3 225 379	28 368 788
Variation frais d'acquisition reportés (-)	-15 287		100 404	2 383 003	-2 201 517	-56			266 547
Frais d'administration (+)	1 750 639		2 980 923	9 307 983	850 530	1 969 764	77 368		16 837 207
Commissions sur Acceptation (+)									
Commissions reçues des réassureurs (-)	4 496 779		2 231 405		1 012 906		46 673		7 787 763
TOTAL (-)	-120 299		5 094 269	20 805 054	3 307 452	4 907 135	30 695	3 225 379	37 249 685
Autres charges techniques				397 818					397 818
TOTAL (-)				397 818					397 818
Variation des provisions p/égalisation et équilibrage									
Egalisation (+)			-250 635			566 465			315 830
Equilibrage (+)			-2 978						-2 978
TOTAL (-)			-253 613			566 465			312 852
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	4 049 158	-409 330	3 749 655	16 495 050	1 823 674	-690 763	267 287	1 197 958	26 482 598

➤ **Charges et produits de placements**

- **PRNT1- PRODUITS DE PLACEMENTS**

	Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total 2016	Total 2015
Revenus des placements immobiliers		1 357 008	1 357 008	1 815 848
Revenus des participations	15 708 036	2 322 191	18 030 227	18 677 270
Revenus des autres placements	10 459 672	2 536 676	12 996 348	13 816 353
Autres revenus et reprises de provisions pour dépréciations		356 968	356 968	658 506
Total produits de Placements	26 167 708	6 572 841	32 740 549	34 967 977

- **CHNT1- CHARGES DE PLACEMENT**

	Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total 2016	Total 2015
Intérêts et rémunération des dépôts des réassureurs		522 083	522 083	625 192
Frais externes		154 106	154 106	183 569
Frais internes, pertes sur titres et provisions pour dépréciations		4 764 038	4 764 038	10 599 021
Total charges de placements		5 440 227	5 440 227	11 407 782

- **VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL**

Charges	2 016	2 015
Salaires	11 577 867	9 816 539
Charges sociales	2 294 373	1 893 592
Autres	2 394 224	2 387 802
Total	16 266 464	14 097 933

➤ **CHARGES DE COMMISSIONS**

Les commissions de toute nature, allouées aux agents généraux et courtiers, afférentes à l'assurance directe et comptabilisées au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à 19.678.652 dinars contre 18.132.609 dinars en 2015.

➤ **DÉCOMPTE FISCAL**

	REINTEGRATION	DEDUCTION
RESULTAT COMPTABLE AU 31/12/2016	37 653 666	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION TITRES 2016	11 142 180	
REPRISE PROVISIONS POUR DPRECIATION TITRES 2015		12 017 884
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES 2016	19 351 200	
REPRISE PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES 2015		17 300 145
DIVIDENDES RECUS 2016		15 740 036
PROVISIONS TITRES COTES 2016		4 132 144
REPRISE PROVISIONS TITRES COTES 2015	4 722 074	
PLUS VALUE S/CESSION DES ACTIONS COTEES		155 264
MOINS VALUE S/CESSION TITRES SICAV	547 272	
DEDUCTION PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES		551 056
TOTAL	73 418 392	49 896 509
RESULTAT FISCAL		23 519 883
CONTRIBUTION CONJONCTURELLE		1 763 991
REINVESTISSEMENTS EXONERES		6 770 400
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	3 944 670	
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	2 825 730	
	6 770 400	
BENEFICE IMPOSABLE		16 749 483
BENEFICE IMPOSABLE (arrondi au dinars inférieur)		16 749 484
MINIMUM D'IMPOT		4 703 973
IMPOT SUR LES SOCIETES 2016		6 862 319
IMPOTS AVANCES		6 503 736
REPORT		641 418
RESULTAT NET		30 027 356

VII. ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES :

	2016	2015
Engagements reçus		
Engagements de rachat de titres et d'actifs		278 173
Engagements donnés		
Avals, cautions et garanties de crédit donnés	2 030 221	2 316 788
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		278 173

VIII. AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

> LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 Décembre 2016 un solde de 473.712 DT contre un solde de 1.948. 288 DT au 31 Décembre 2015 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	variation
Dépôts à vue	469 937	-3 056 541	3 526 478
Dépôts à terme	-	5 000 000	-5 000 000
Caisse	3 775	4 829	-1 054
Total	473 712	1 948 288	-1 474 576

> OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

En 2016, la COMAR a conclu diverses transactions avec des parties liées ces opérations ont toutes été réalisées aux conditions de marché.

- Les transactions financières :

Emprunts obligataires :

Société	Montant au 31/12/2015	Entrées	Sorties	Montant au 31/12/2016	Produits
AMEN BANK	9 476 295		1 773 400	7 702 895	545 703
TUNISIE LEASING	5 400 000		1 600 000	3 800 000	315 942
	14 876 295		3 373 400	11 502 895	861 645

- **Les transactions d'exploitation:**

NATURE DES TRANSACTIONS	MONTANT
PRESTATIONS ET CHARGEMENTS (*)	11 023 149
AMEN BANK	3 452 324
PARENIN	341 329
GFCO	32 487
TUNISYS	74 023
EL IMRANE	9 082
TUNISIE LEASING	6 772 917
SNB	98 051
CLINIQUE EL AMEN	13 470
TUNISIE FACTORING	104 309
AMEN INVEST	21 200
AMEN SANTE	18 142
AUTRES	85 815
ASSURANCE COMPLEMENT RETRAITE	
HAYETT	239 259
CHIFFRE D'AFFAIRES	16 693 396
AMEN BANK	3 140 912
PARENIN	774 931
GFCO	127 521
TUNISYS	46 136
KAWARIS	21 357
EL IMRANE	35 487
TUNISIE LEASING	11 315 944
SNB	239 080
AMEN INVEST	71 402
CLINIQUE EL AMEN	86 000
TUNISIE FACTORING	330 239
CLINIQUE EL AMEN LA MARSIA	34 852
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	33 707
CLINIQUE EL AMEN BEJA	54 569
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	3 852
AMEN SANTE	118 227
COMAR IMMOBILIERE	10 854
AUTRES	248 328

(*) Le montant des prestations ne comporte pas les provisions pour sinistres.

- **Les Transactions des placements immobiliers :**

Les produits locatifs :

SOCIETE	LOYER ANNUEL
HAYETT	114 766
TUNISYS	101 854
EL IMRANE	90 778
CAFES BONDIN	30 133

Les dividendes distribués :

SOCIETE	DIVIDENDE
AMEN BANK	7 499 892
AMEN INVEST	116 000
AMEN PREMIERE	626 242
AMEN TRESOR SICAV	58 098
EL IMRANE	0
TUNISIE LEASING	1 697 573
SNB	150 093
ENNAKL	1 990 496
HOPTITAL PRIVE EL AMEN	0
TOTAL	12 138 394

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les Actionnaires de la
Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances
COMAR
Avenue Habib Bourguiba
1001, Tunis

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la COMAR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la COMAR, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 195.951.549 dinars tunisiens, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 30.027.356 dinars tunisiens.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre l'établissement

d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la COMAR au 31 décembre 2016 ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

II- Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers

des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous avons relevé certaines insuffisances qui ont été consignées dans nos rapports sur le contrôle interne communiqués à la COMAR. Ces insuffisances n'impactent pas notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 27 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS



Mohamed Hedi KAMMOUN

***Les Commissaires aux Comptes
Associés - M.T.B.F***



Ahmed BELAIFA

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les Actionnaires de la
Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances
COMAR
Avenue Habib Bourguiba
1001, Tunis

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher, spécifiquement et de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- La COMAR a participé dans l'augmentation du capital réservée de la société COMAR IMMOBILIERE SARL (*détenue à hauteur 90,42% par la COMAR*), à hauteur de 1.500 KDT par la conversion de sa créance certaine, liquide et exigible (en principal et intérêt) en parts sociales. Cette convention a fait l'objet d'une autorisation du conseil d'administration du 21 juin 2016.

- La COMAR a participé dans la constitution de la société COMAR Côte d'Ivoire par la souscription de 225.001 titres, soit 45% du capital, pour une valeur globale équivalente à 8.305 KDT. Au cours de l'exercice 2016, des frais de constitution ont été engagés par la COMAR pour 427 KDT qui ont été inscrits en tant que créances à encaisser de la COMAR Côte d'Ivoire.
- Au cours de l'exercice 2016, la COMAR a réglé des avances sur immobilisations en cours au titre de l'acquisition de bureaux sis à l'immeuble Émeraude au LAC II auprès de la société EL- IMRANE (détenue à hauteur de 46,26% par la COMAR) pour une valeur totale de 5.815 KDT hors taxes. La valeur comptable de ces immobilisations s'élève, au 31 décembre 2016, à 8.503 KDT. Cette opération a fait l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration du 04 octobre 2016.
- Au cours de l'exercice 2016, la COMAR a conclu avec TUNISYS (dans laquelle elle détient 34,97% du capital) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2016, s'élève à 7 KDT.
- La PGI a facturé à la COMAR en 2016 des frais relatifs à sa participation, accompagnement et assistance dans la préparation des états financiers consolidés de la période 2013-2015 pour un total de 54 KDT. La dette au titre de cette convention s'élève à 36 KDT au 31 décembre 2016.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs :

L'exécution des opérations suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- Au cours de l'exercice 2015, la COMAR a conclu avec la société EL- IMRANE (détenue à hauteur de 46,26% par la COMAR) une convention de placement de 4 MDT au taux de 9% l'an remboursable le 31 décembre 2017 et ce, dans le cadre d'un prêt en « compte courant actionnaire » autorisé par le conseil d'administration du 06 octobre 2015. En 2016, les produits constatés au titre de ce prêt s'élèvent à 360 KDT.
- Au cours de l'exercice 2014, la COMAR a conclu avec sa filiale la société COMAR IMMOBILIERE SARL (détenue à hauteur de 90,42%) une convention de prêt sous forme d'avance en compte courant et ce, pour un montant s'élevant à 650 KDT. Ce prêt, rémunéré au taux d'intérêt variable TMM+3%, a été partiellement remboursé le 30 juin 2015, à concurrence de 325 KDT. Cette convention a fait l'objet d'une autorisation du conseil d'administration du 26 juin 2014.

En 2015, une autre convention de prêt a été conclue sous forme d'avance en « compte courant actionnaire » et ce, pour un montant s'élevant à 1.000 KDT. Ce prêt est rémunéré au taux d'intérêt variable TMM+3%. Cette convention a fait l'objet d'une autorisation du conseil d'administration du 6 octobre 2015.

En 2016, les produits constatés au titre de ces prêts s'élèvent à 100 KDT. Ces prêts ont fait l'objet d'une conversion en capital tel que détaillé ci-dessus (cf. I-1).

- La COMAR a conclu avec la société PGI Holding (détenant directement et indirectement 78% du capital de la COMAR) une convention portant sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la compagnie dans le domaine de développement, du reporting, de l'audit et de l'inspection ainsi qu'en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération égale à 0,5% du chiffre d'affaires avec un plafond de 150 KDT hors taxes. Le montant comptabilisé en charge de l'exercice 2016 s'élève à 189 KDT toutes taxes comprises. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 27 avril 2011.
- Au cours de l'exercice 2008, la COMAR a conclu avec TUNISYS (dans laquelle elle détient 34,97% du capital) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2016, s'élève à 95 KDT.
- Au cours de l'exercice 2004, la COMAR a conclu avec HAYETT (dans laquelle elle détient 67,10% du capital) un contrat de location portant sur un local à usage professionnel. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant au cours de 2013. Le montant du loyer facturé par HAYETT, au titre de l'exercice 2016, s'élève à 50 KDT.
- Au cours de l'exercice 2009, la COMAR a conclu avec HAYETT (dans laquelle elle détient 67,10% du capital) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2016, s'élève à 115 KDT hors taxes.
Le même contrat prévoit la prise en charge par HAYETT des charges communes proportionnellement à la surface louée. Le montant correspondant facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2016, s'élève à 55 KDT.
Au 31 décembre 2016, la créance de la HAYETT s'élève à 236 KDT.
- Au cours de l'exercice 2004, la COMAR a conclu avec la société CAFES BONDIN SARL, un contrat de location portant sur un local à usage commercial. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2016, est de 30 KDT.
- La COMAR a conclu avec la société EL- IMRANE (dans laquelle elle détient 48,26% du capital) deux contrats de location, au cours des exercices 2009 et 2011, portant sur des locaux à usage professionnel. Au titre de l'exercice 2016, les loyers facturés par contrat s'élèvent respectivement à 50 KDT et 41 KDT.

III. Obligations et engagements de la COMAR envers ses dirigeants :

Le comité de rémunération du 5 novembre 2014 a arrêté la rémunération du président du conseil d'administration pour un montant brut s'élevant à 100 KDT. Il bénéficie aussi d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone et de carburant.

Par ailleurs, le comité de rémunération du 21 juin 2016 a arrêté la rémunération et les avantages à accorder au Directeur Général et au Directeur Général Adjoint comme suit :

- La rémunération annuelle brute accordée au Directeur Général est fixée à 160 KDT.
- La rémunération annuelle brute accordée au Directeur Général Adjoint est fixée à 140 KDT.

En outre, le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient chacun d'une voiture de fonction et de la prise en charge de frais de téléphone et de carburant.

Autres rémunérations :

- Le comité de rémunération du 21 juin 2016 a décidé d'accorder les primes de bilan suivantes :
 1. Le Directeur Général, Mr Hakim Ben Yedder : Une prime de bilan de 180 KDT au titre de l'année 2015, payée au cours de l'exercice 2016 ;
 2. Le Directeur Général Adjoint, Mr Lotfi Ben Haj Kacem : Une prime de bilan de 140 KDT au titre de l'année 2015, payée au cours de l'exercice 2016.
- Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence fixés à un total de 160 KDT par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2016.
- Les membres du Comité Permanent d'Audit bénéficient d'une rémunération forfaitaire fixée à un total de 36 KDT par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2016.

Les obligations et engagements de la COMAR envers ses dirigeants (hors Charges sociales et fiscales et hors avantage en nature), tel qu'ils ressortent des états financiers arrêtés au 31 décembre 2016, se présentent comme suit (en dinars) :

	Président du Conseil d'administration		Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Rémunération	100 000	-	160 000	-	140 000	-
Primes 2016 (provision)	-	-	180 000	180 000	140 000	140 000
Total	100 000	-	340 000	180 000	280 000	140 000

Membres du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit		
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Jetons de présence et autres rémunérations	196 000	196 000
Total	196 000	196 000

Par ailleurs, en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions à l'exception des opérations et transactions de placement et d'exploitation rentrant dans le cadre des activités courantes de la COMAR réalisées avec les sociétés apparentées.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 27 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

Mohamed Hedi KAMMOUN

**Les Commissaires aux Comptes
Associés - M.T.B.F**

Ahmed BELAIFA